

Les annexes

1- Présentation de l'opération	40-41-42-43
2- Antras.....	44-45
3- Arrout.....	48
4- Audressein.....	49
5- Balaguères : hameau de Alas	48
6- Balaguères : hameau de Agert	51
7- Balaguères – hameau de Balagué	50
8- Bethmale : lieu-dit « Samortein »	51
9- Castillon en Couserans.....	54
9.1- Castillon en Couserans.....	53
10- Cescau : le village	56
10.1- Cescau	57
11- Galey : le village	56
11.1- Hameau d'Orchein et calvaire	59
12- Illartein.....	58
13- Sentein : le village.....	59
13.1- Sentein.....	60
14- Saint Jean du Castillonnais	61-62
15- Saint-Lary	65
15.1- Saint-Lary : hameau de Anos.....	66

16- Uchentein	67
17- Villeneuve	67
18- Uchentein	67
19- Autres villages	68-69

1- Un savoir-faire (d'après le livre « Les toits bleus du Couserans » AFPA)

1-1 Les origines de l'exploitation

Si l'ardoise fut exploitée sur de nombreux sites du massif, les communes des vallées du Couserans et plus particulièrement du Castillonnais ont eu pour la plupart leurs carrières à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. Les sites d'Arrouit aux lauses épaisses ou de Saint Lary aux ardoises plus fines alimentèrent entre autres, bon nombre de chantiers dans le Castillonnais.

Ces carrières étaient souvent modestes et exploitées par des paysans ouvriers qui « attaquaient » les affleurements facilement accessibles en surface. A l'origine, les ardoisiers taillaient surtout en hiver, et utilisaient le gel pour détacher les gros blocs d'ardoise. On estime qu'un tailleur devait produire en moyenne un mètre carré par jour. Le savoir faire des ardoisiers du Couserans, plus artisanal qu'industriel, s'est donc, tout comme celui de la couverture, perfectionné sans qu'il soit possible aujourd'hui de retrouver le fil ténu de l'histoire. Il est le fruit de la transmission d'un savoir qui a évolué de génération en génération.

1-2 L'exploitation en Ariège

Aujourd'hui il n'y a plus d'exploitation d'ardoise en Ariège mais la ressource reste présente. En 1995, une ardoisière avait repris son activité à Saint Lary. L'exploitation s'effectuait à ciel ouvert. Des blocs de schiste étaient extraits régulièrement, mais afin d'éviter qu'ils ne se fissurent l'utilisation d'explosif était proscrite. C'était par conséquent à la pelleuse que l'ardoise était extraite. Une fois dégagés, les blocs étaient acheminés dans la vallée pour y être découpés à l'aide d'une débiteuse. L'ardoisier les recoupait en morceaux plus petits de 10 à 20 cm d'épaisseur appelés « repartons ». Le fendeur muni d'un brin les refendait ensuite en deux par moitié, jusqu'à obtenir des ardoises de 4 à 8 millimètres appelées aussi « fendis ». La refente est une opération délicate : l'ardoise dissimule en effet bon nombre de fissures recimentées au cours des différentes ères géologiques et qui ne tardent pas à céder sous les coups du marteau. Cela a pour conséquence de produire beaucoup de déchets et des ardoises d'inégales longueurs dont certaines sont très petites. La technique de la couverture à pureau dégressif qui utilise des ardoises non calibrées manifeste donc la volonté des anciens de limiter les pertes en exploitant toutes les ardoises extraites des filons. L'étape suivante s'appelle le « rondissage ». Elle consiste dans un premier temps à couper les angles supérieurs de l'ardoise et lui donner sa forme définitive en arrondissant l'autre extrémité, partie apparente sur le toit. Sa longueur oscille entre 18 et 40 cm et sa largeur de 8 à 30 cm. La technique de coupe génère un chanfrein ou épaufrure, qui va faciliter une fois l'ardoise posée sur le toit l'écoulement de l'eau d'une ardoise à l'autre. L'ardoise est ainsi prête à être livrée sur le chantier.

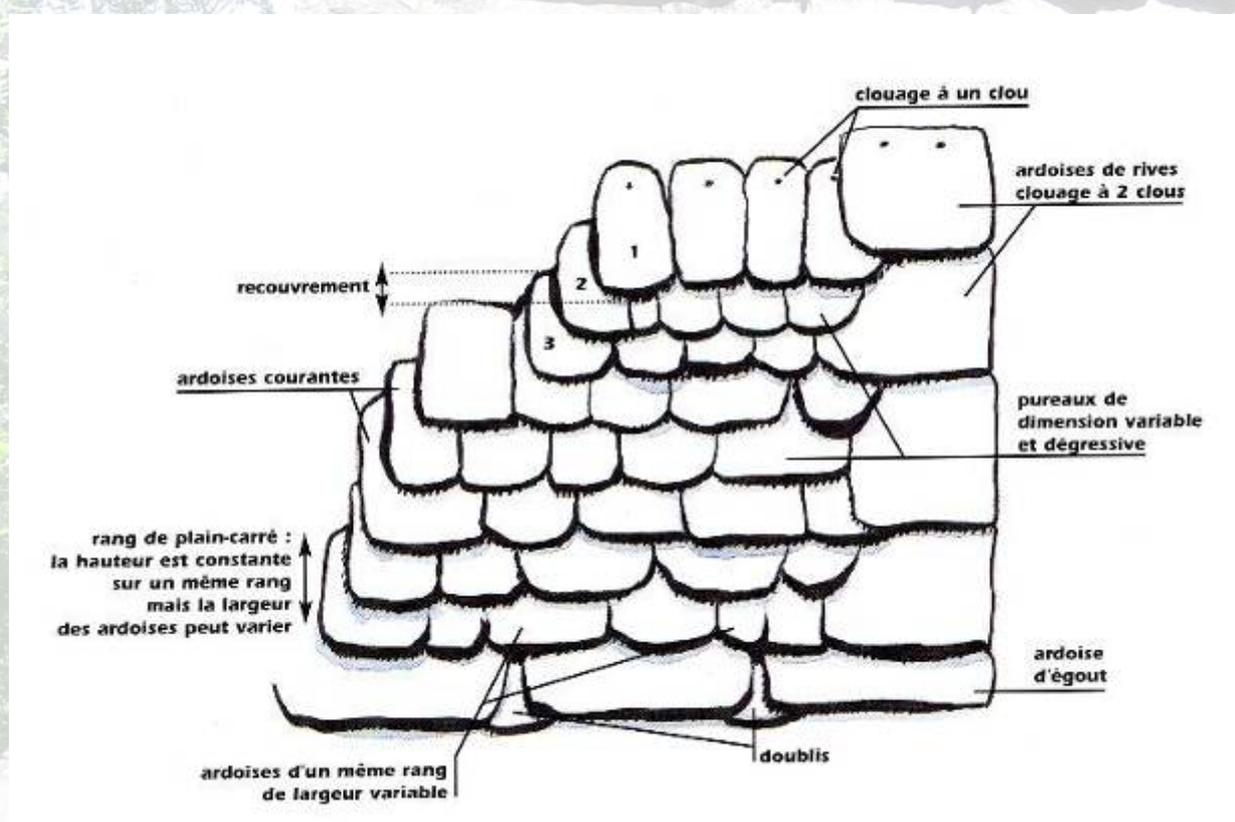
1-3 Le pureau dégressif

Les anciens, par souci d'économie, utilisaient pour la couverture des toits des ardoises de dimensions variables. Le pureau est en fait la partie visible d'une ardoise. Le principe de la couverture à pureau dégressif permet l'utilisation d'ardoise dont la hauteur varie de quarante à

dix-huit centimètres. Le principe de la couverture traditionnelle consiste à placer les ardoises les plus longues sur la partie basse du toit, au niveau des premiers rangs, et les plus courtes en haut. Pour assurer l'étanchéité celles-ci doivent se chevaucher : c'est le recouvrement. Il correspond à la distance entre le haut de l'ardoise couverte et le bas de l'ardoise qui couvre. Celui-ci est fixe sur l'ensemble du toit. Par conséquent, puisque la hauteur des ardoises diminue au fur et à mesure que l'on s'élève sur le toit c'est le pureau, c'est à dire la partie apparente des ardoises qui doit diminuer. Autrefois, on n'hésitait pas à réduire la dimension du recouvrement en s'approchant du faîtage du toit, notamment à partir du moment où l'on posait des rangs d'ardoise d'une hauteur de 20 centimètres. Mais il est vrai que les exigences d'étanchéité des anciens n'étaient pas celles d'aujourd'hui. En effet, de nos jours en vertu des réglementations en vigueur, on ne pose plus d'ardoise dont la hauteur est inférieure à trois recouvrements et c'est surtout l'aspect « esthétique » de la technique du pureau dégressif qui nous séduit.

Dans les faits, sur les toits anciens, la réduction des pureaux ne saurait être régulière ou mathématique. L'impression qui domine à la vue d'un toit en couverture traditionnelle est celle d'une ardoise brouillée, ce qui est accentué par l'utilisation sur un même rang d'ardoises de largeurs variables, ce qui permettait d'ailleurs aux anciens, toujours pas souci d'adaptation aux contraintes, de s'approcher avec un minimum de retaille d'éventuels obstacles sur le toit, tels que les cheminées, les lucarnes ou les outeaux.

La pose du pureau dégressif



1-4 La pose de l'égout et de son doublis

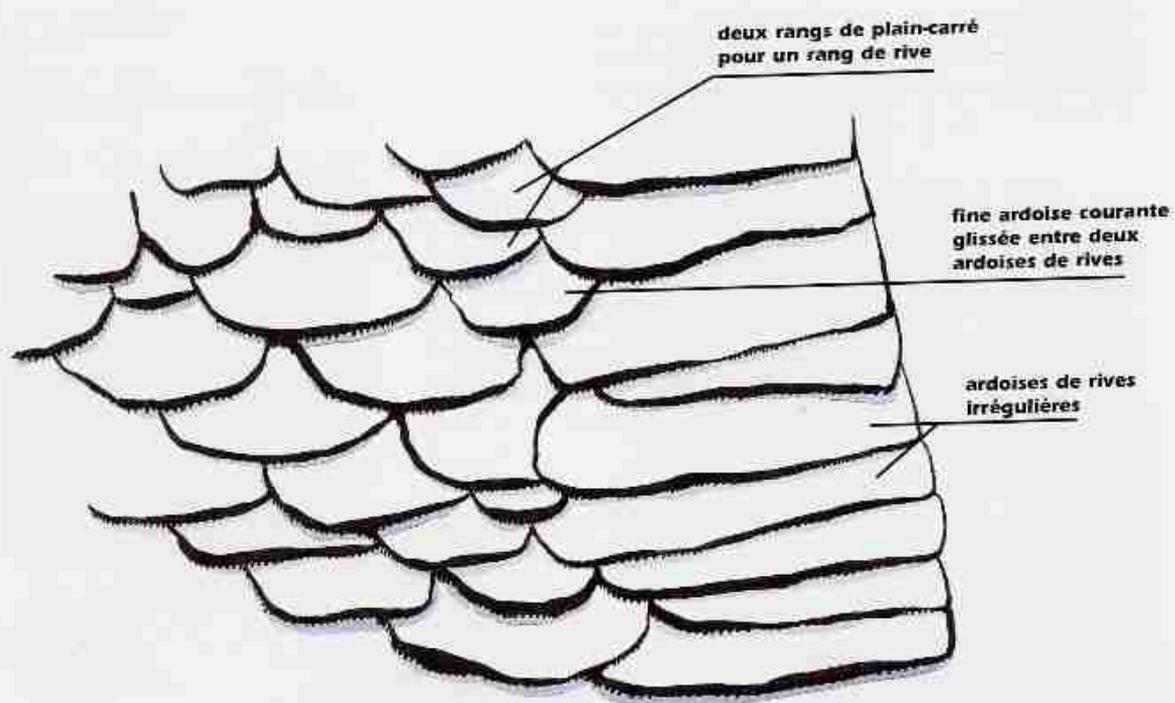
L'égout est la rangée d'ardoise à la base du toit qui forme une saillie hors du toit. Pour assurer l'étanchéité et l'écoulement de l'eau, on pose d'abord un doublis, c'est à dire une ardoise qui assure la transition entre deux ardoises d'égout. Afin de permettre aux ardoises d'égout de reposer sur la chanlatte, latte en bois qui soutient les dernières ardoises du toit, on prend soin d'entailler celle-ci sous les doublis. Les doublis sont fixés avec deux clous cachés sous les ardoises d'égouts.

Une autre technique de pose d'égout consiste à supprimer les doublis et à assurer un recouvrement latéral des ardoises d'environ dix centimètres. Pour ce faire, il faut prendre soin de biseauter les bords des ardoises pour éviter une surépaisseur.

1-5 La pose des premiers rangs

Les ardoises livrées sont de dimensions variables. Le couvreur commence donc par trier les ardoises courantes en fonction de leur hauteur. C'est également l'occasion de mesurer la largeur cumulée des ardoises de hauteur identique. Il est ainsi possible de déterminer combien de rangs ayant le même pureau pourront être posé sur le toit, et également d'en poser plusieurs simultanément. La pose commence par l'installation des ardoises hautes au niveau des premiers rangs. Le chef de base des premières ardoises courantes recouvre la tête du doublis de la valeur du recouvrement qui, rappelons le est fixe. Les ardoises les moins larges et les moins lourdes sont fixées par un seul clou. Ceci permettra lors de réparations futures de faire pivoter les ardoises voisines sans les déposer. Enfin, afin d'assurer l'étanchéité du toit, la distance minimale entre deux liaisons consécutives doit être au moins de trois centimètres, ce qui a pour conséquence d'interdire l'utilisation d'ardoises d'une largeur inférieure à six centimètres.

1-6 Les rives irrégulières



Les ardoises de rive sont souvent de grandes dimensions. Par souci d'économie de la matière première, les anciens les posaient à un pureau plus grand que les ardoises voisines. On a ainsi des rives irrégulières, où deux voire trois rangs de plain carré se terminent sur un seul rang de rive. En général, le couvreur pose une ardoise assez fine qui vient se glisser entre deux ardoises de rive de rangs différents sans risque de créer de surépaisseur.

1-7 L'arêtier

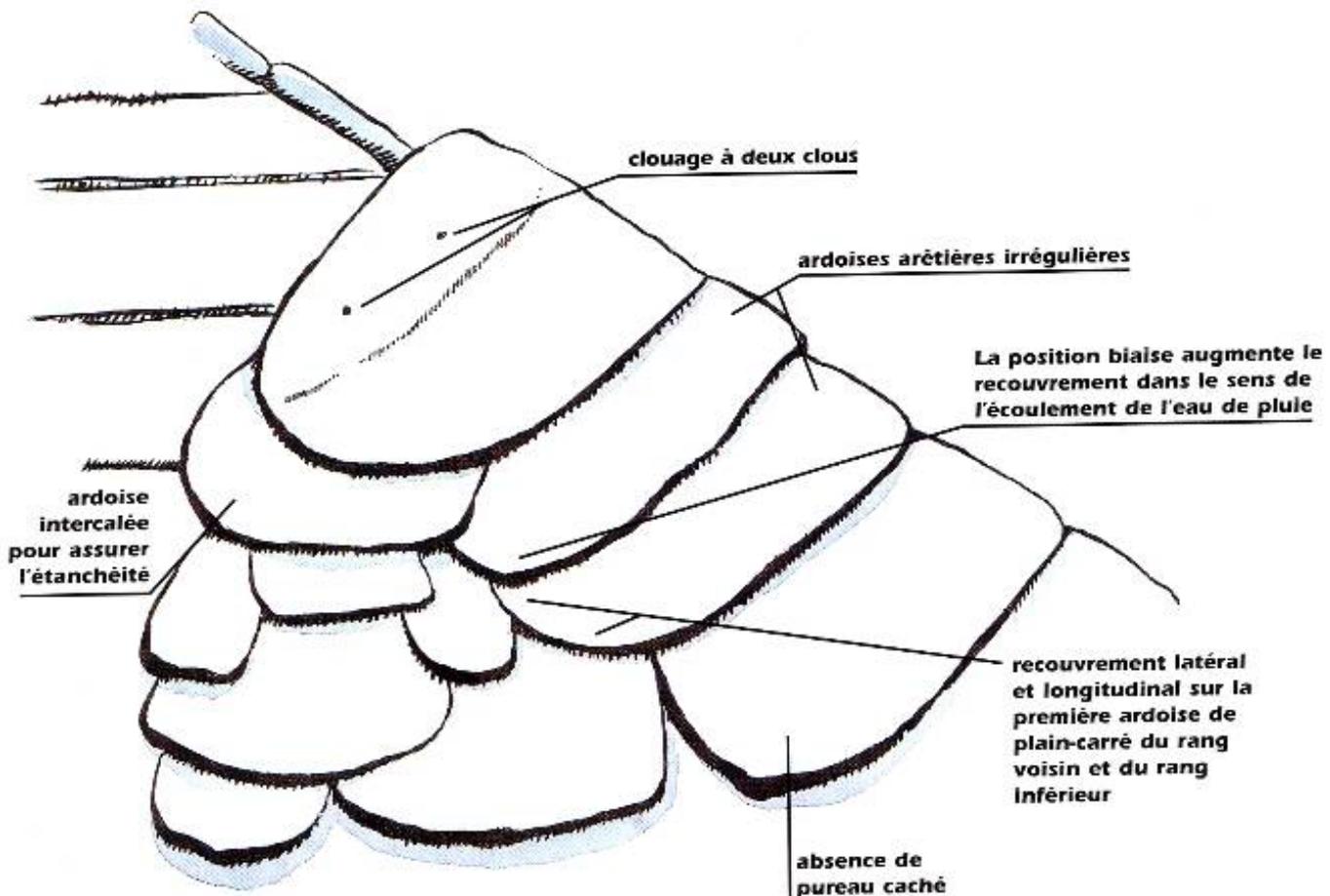
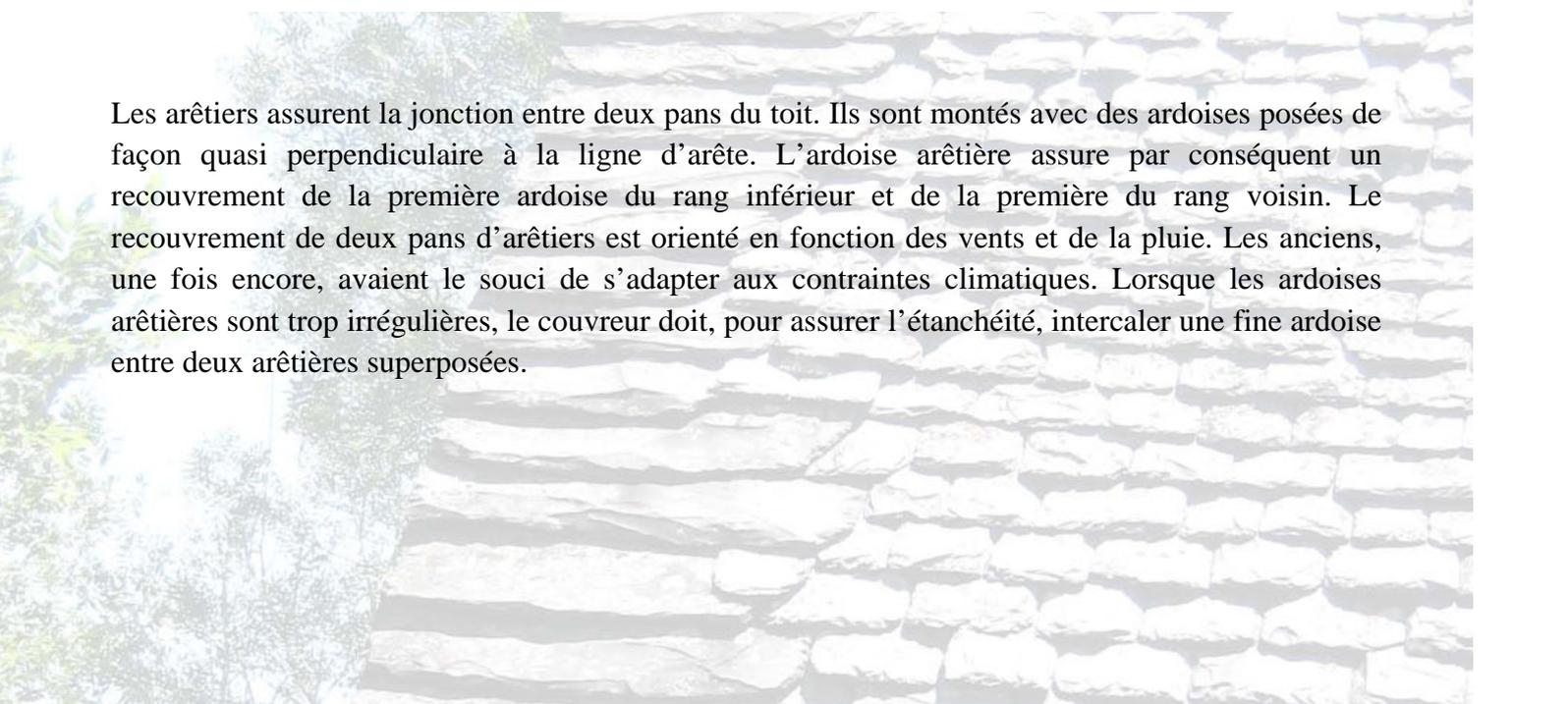
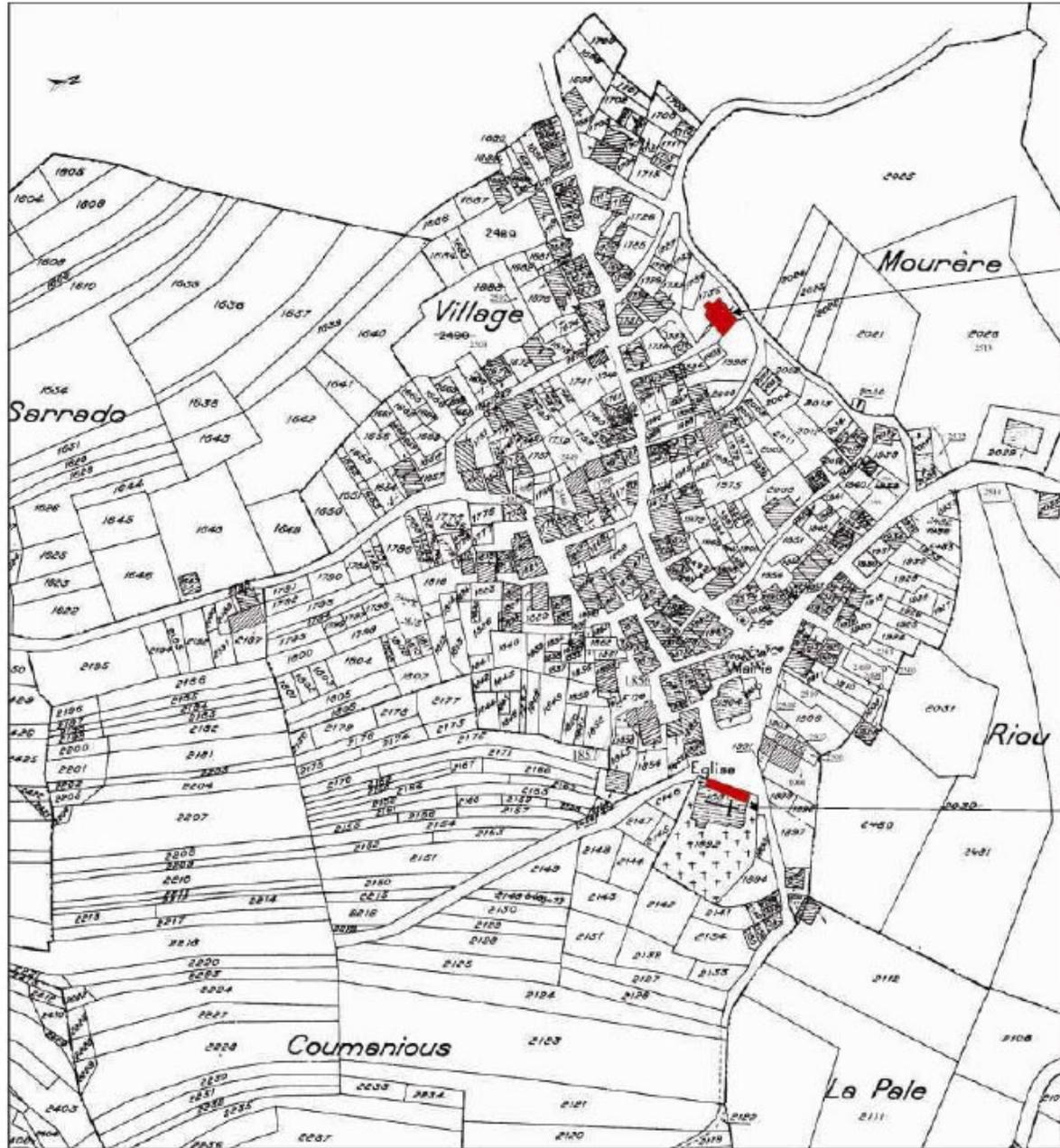


Schéma extrait du livre « Les toits bleus du Couserans »

Les arêtiers assurent la jonction entre deux pans du toit. Ils sont montés avec des ardoises posées de façon quasi perpendiculaire à la ligne d'arête. L'ardoise arêtier assure par conséquent un recouvrement de la première ardoise du rang inférieur et de la première du rang voisin. Le recouvrement de deux pans d'arêtiers est orienté en fonction des vents et de la pluie. Les anciens, une fois encore, avaient le souci de s'adapter aux contraintes climatiques. Lorsque les ardoises arêtières sont trop irrégulières, le couvreur doit, pour assurer l'étanchéité, intercaler une fine ardoise entre deux arêtières superposées.



1- Antras



Pour la commune d'Antras seulement deux dossiers ont été retenus. Ci dessous, nous pouvons voir leur situation dans le village.



Vue Nord

Vue Sud



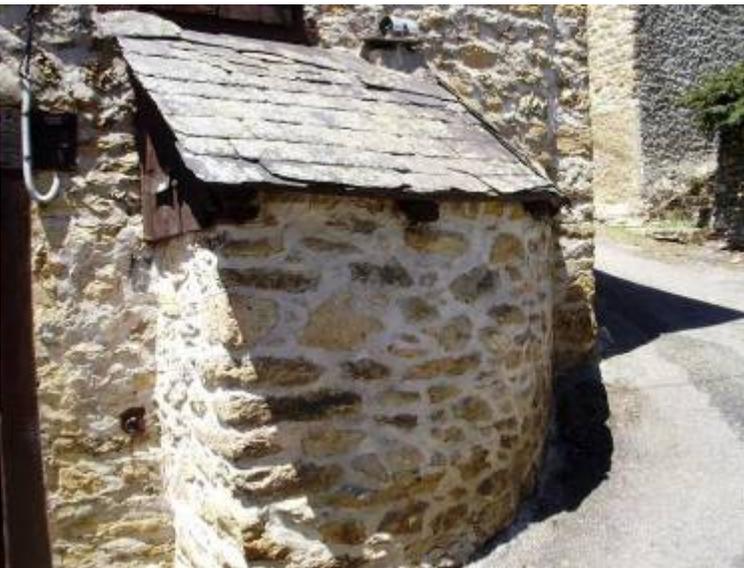
Vue Est

Pour cette habitation, les parties ouest et nord seront recouvertes avec des ardoises naturelles à pureau dégressif.
Surface : 100 m²

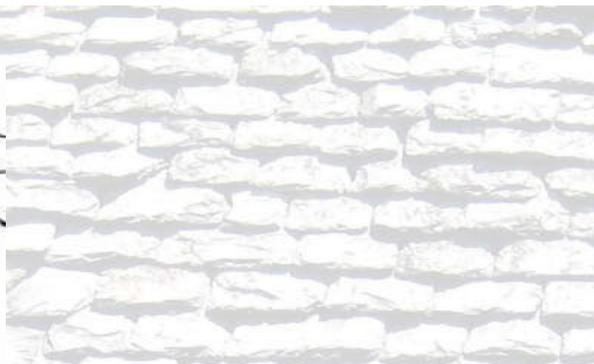
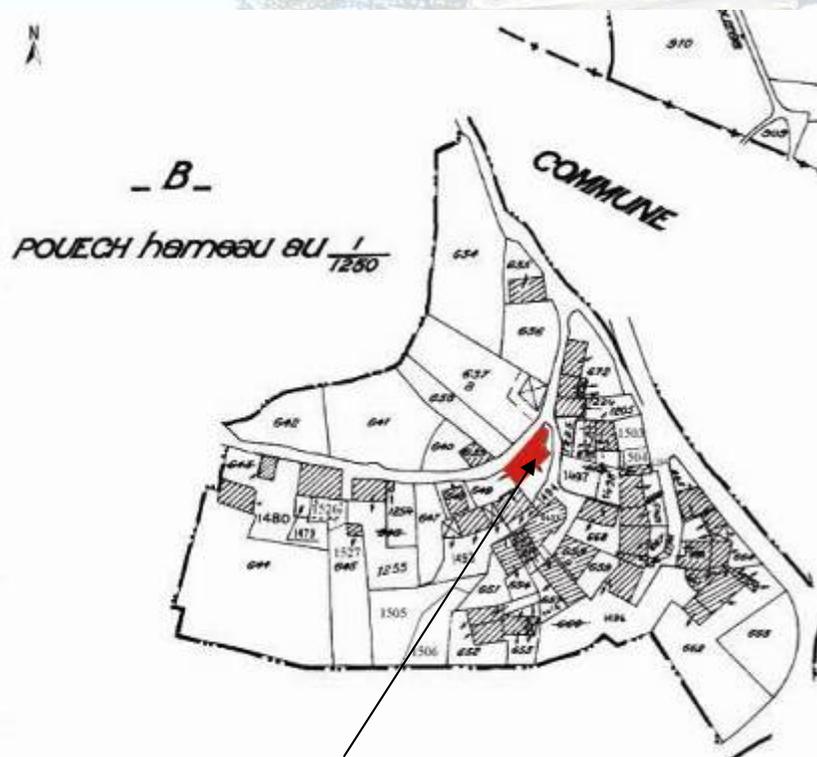


Partie a restaurer

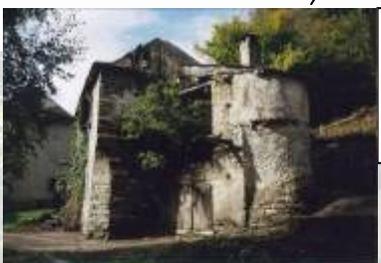
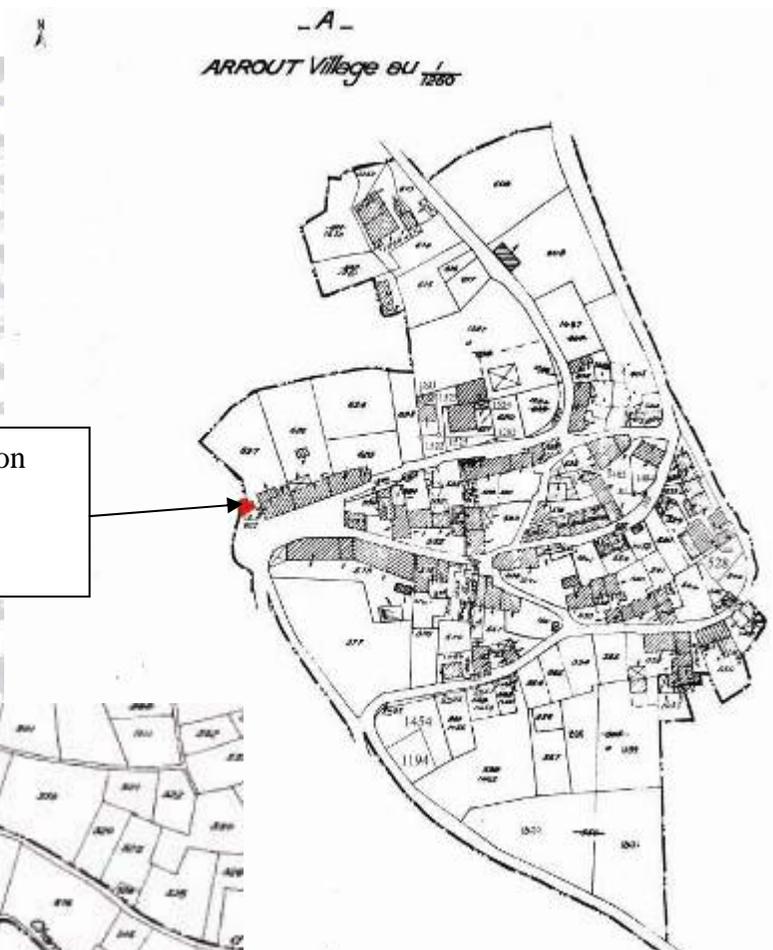
Eglise
Surface : 66 m²



2- Arrout



Dossiers 31 et 32 : réfection
toitures mairie et lavoir
Surface : 108 m²



Dossier 88 :
réfection toiture
Surface : 95 m²



3- Adressein

Dossier 114
Surface : 25



Dossier 139
Surface : 180 m²



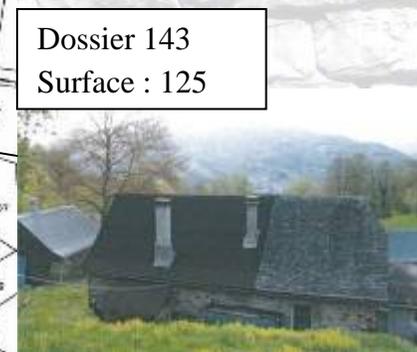
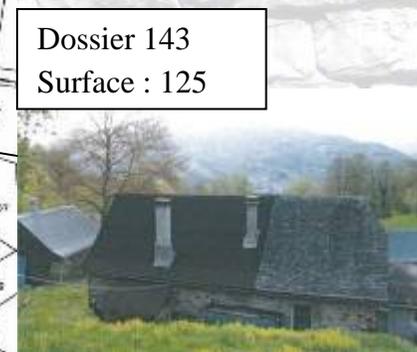
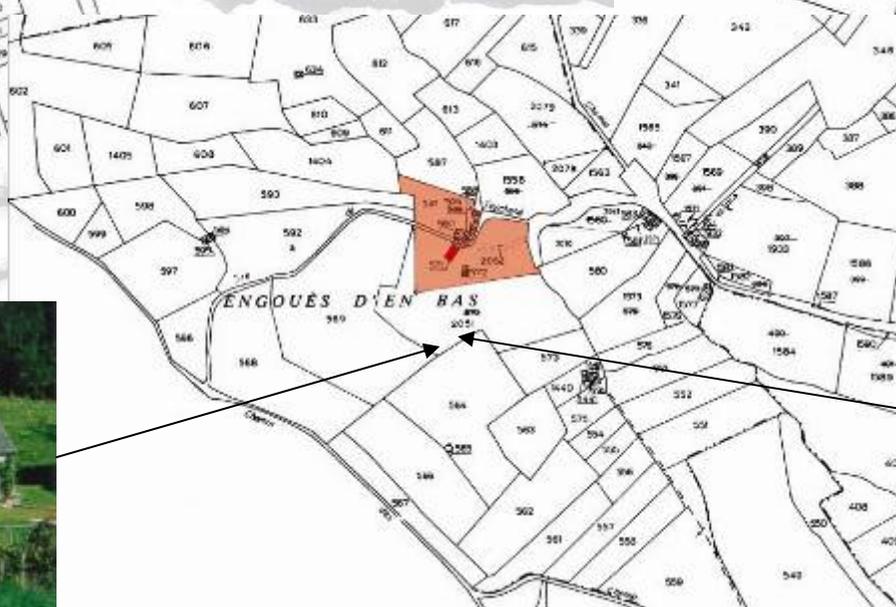
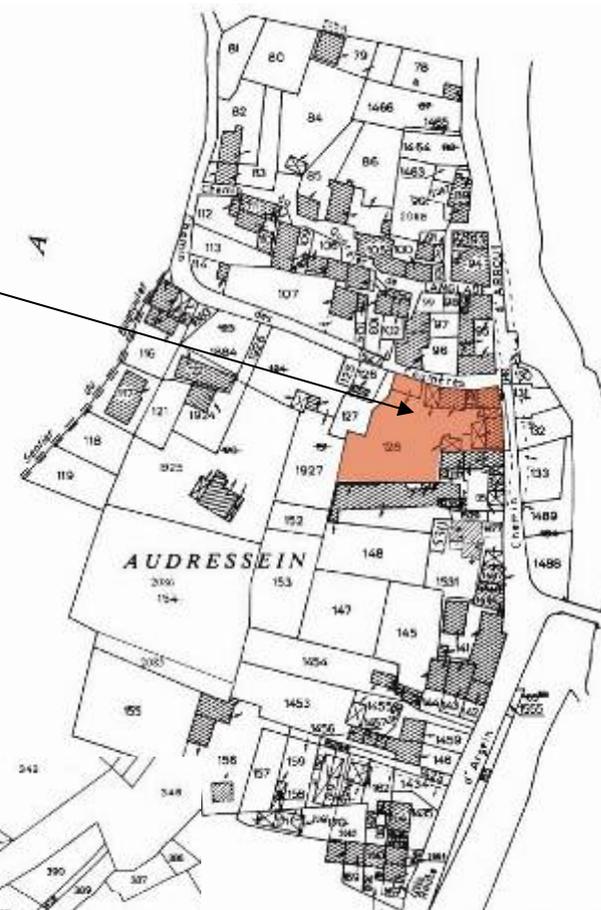
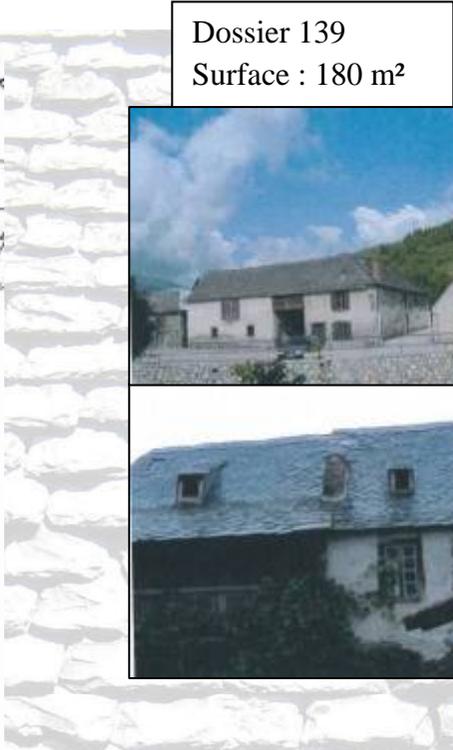
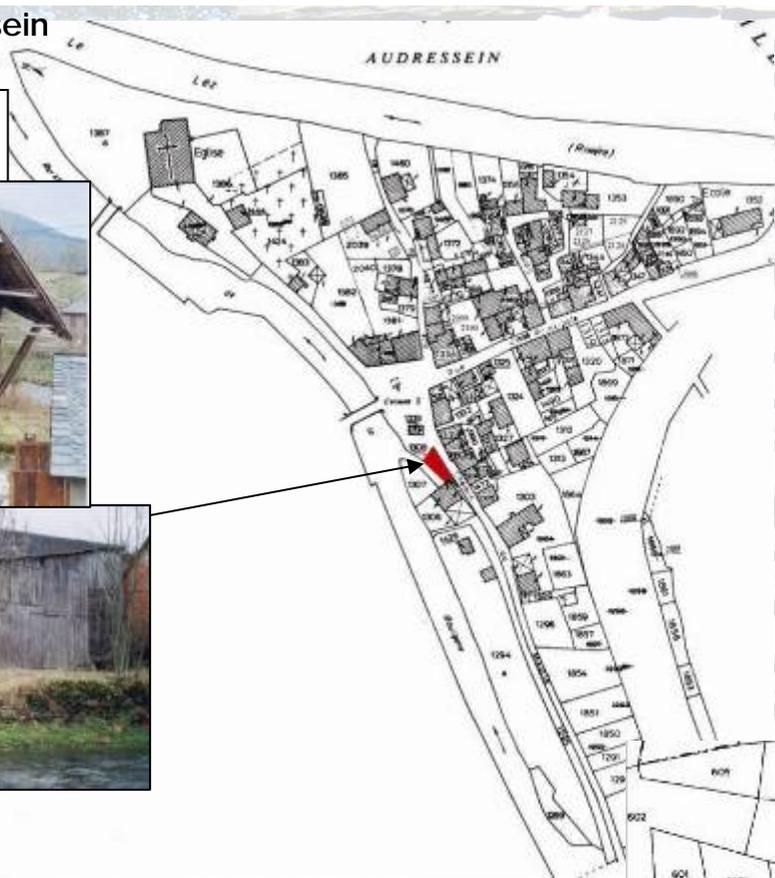
Dossier 108
Surface : 54 m²



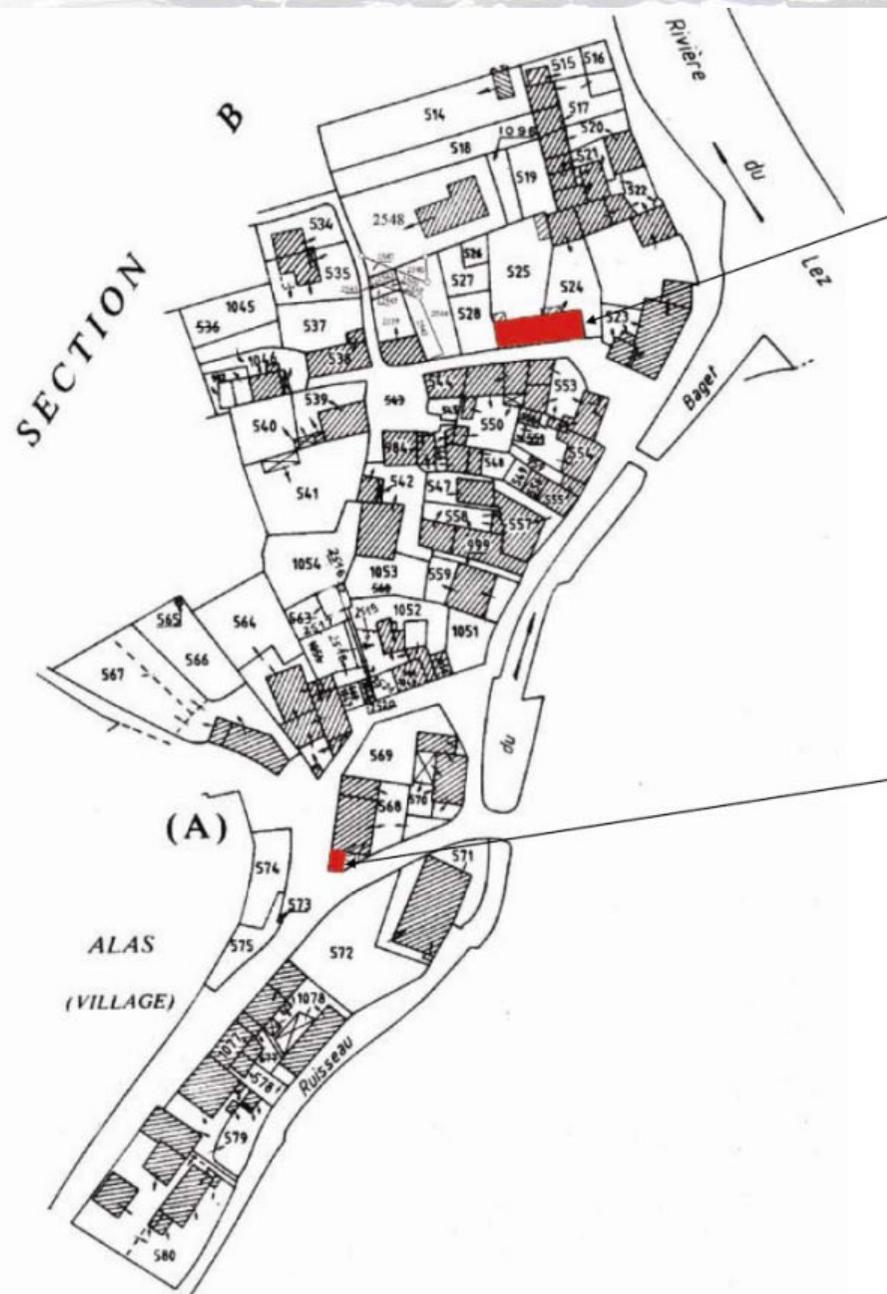
Dossier 109
Surface : 69 m²



Dossier 143
Surface : 125



4- Balaguères : hameau de Alas

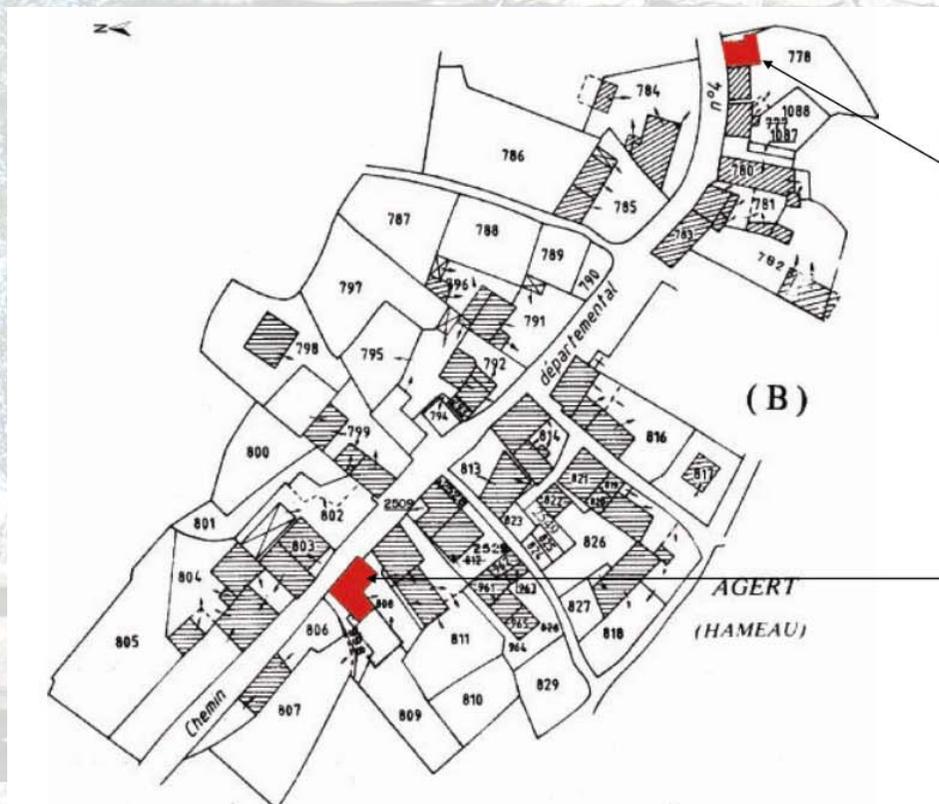


Dossier 74 : Ancien presbytère
Réfection de la totalité de la toiture.
Surface : 236, 75 ou 272 m²



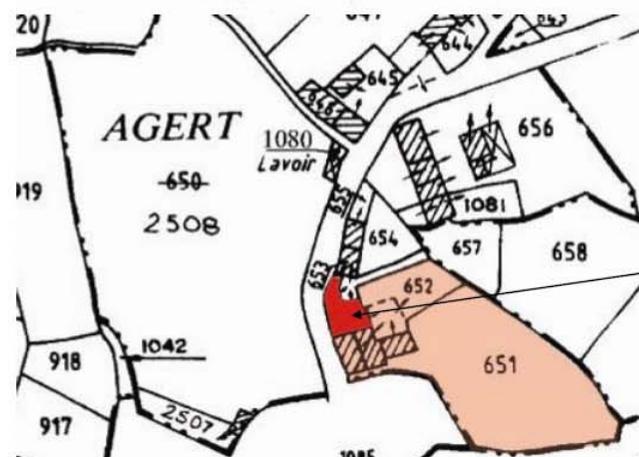
Dossier 128 : entrée de la future mairie
Surface : 55 m²

5- Balaguères : hameau de Agert



Dossier 155 : réfection du pan de toiture parallèle à la rue.
Surface : 50 m²

Dossier 178 : réfection d'un pan de la toiture
Surface : 107,50 m²



Dossier 152 : réfection de la toiture.
Surface : 150 m²

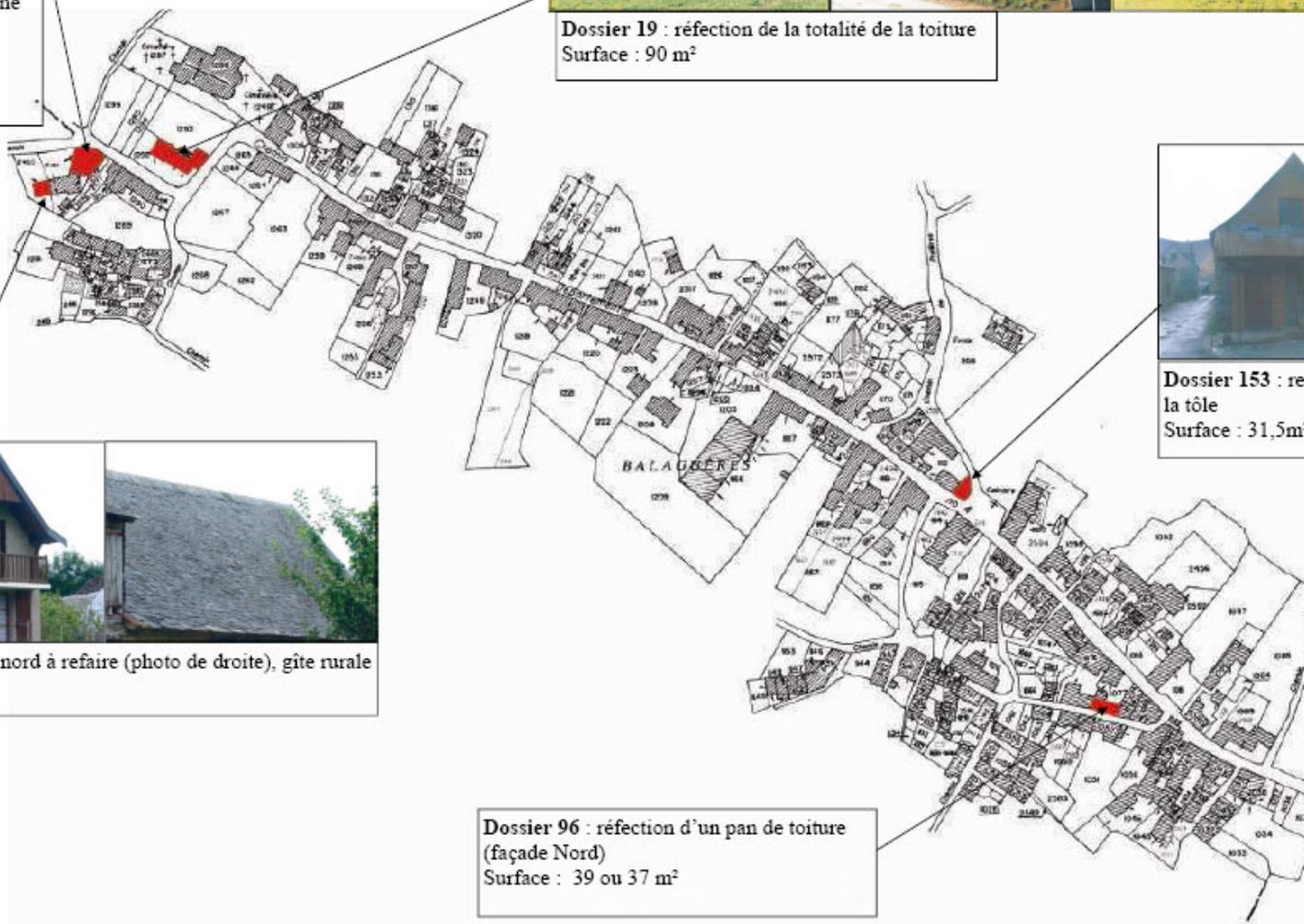
6- Balaguères : hameau de Balagué



Dossiers 148 (et 154): réfection d'une partie de la toiture
Surface D148 : 80m²
(Surface D154 : 34m²)



Dossier 19 : réfection de la totalité de la toiture
Surface : 90 m²



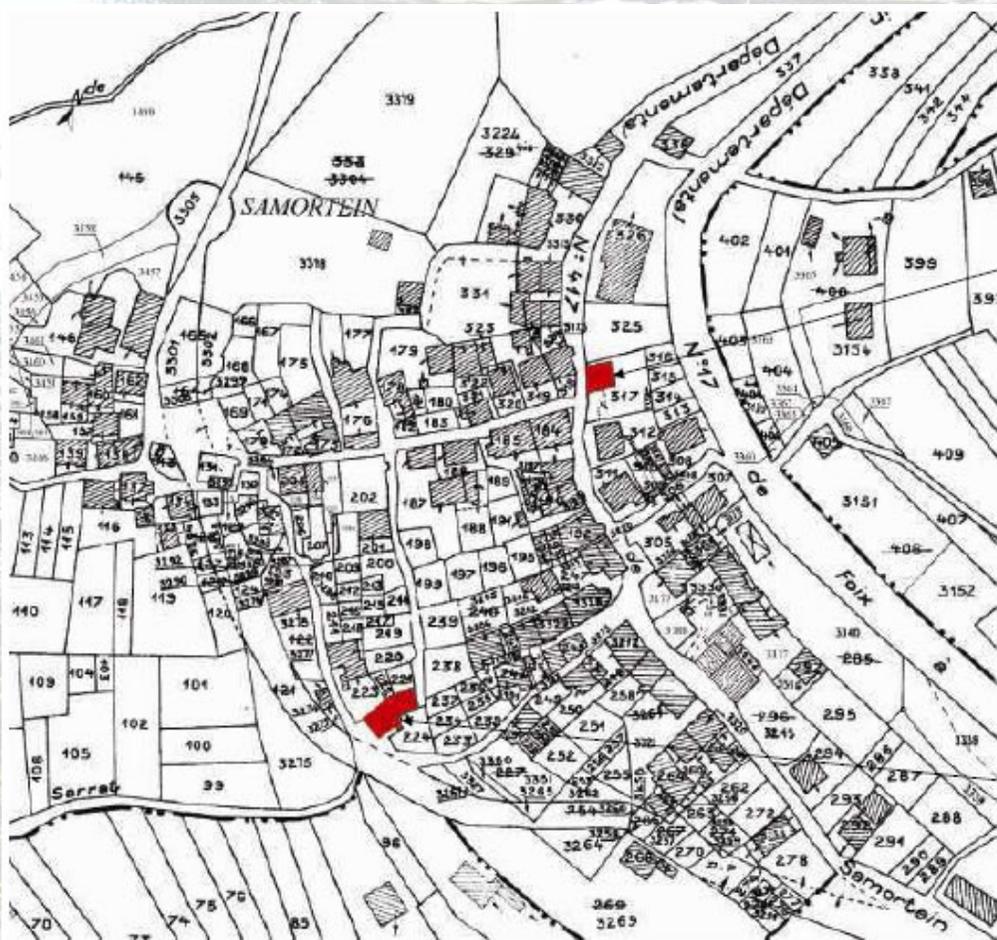
Dossier 188 : toiture nord à refaire (photo de droite), gîte rurale
Surface : 38m²



Dossier 153 : remplacement de la tôle
Surface : 31,5m²

Dossier 96 : réfection d'un pan de toiture (façade Nord)
Surface : 39 ou 37 m²

7- Bethmale : lieu dit « Samortein »



Dossier 47 : rénovation de la toiture avec remplacement de la lucarne existante par deux lucarnes de même style. Mais aussi, remplacement des tôles par des ardoises.
surface : 82m²



Dossier 95 : réfection de la toiture et création d'une lucarne sur la dépendance aménagée.
Surface : 38 m²

8- Castillon en Couserans



Dossier 72 : le lavoir, remplacer les tuiles par une toiture en ardoise
Surface : 38 m²



Dossier 123 : toiture en ardoise sur l'habitation et sur l'extension avec lucarne
Surface : 105m²



Dossier 48 : pose d'ardoises à pignon dégressif avec création de capucine côté de la rue Peyrevida
Surface : 153 m²